

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 septembre 2015**

OBJET

**08 – DEMANDE DE SUBVENTION - ETUDE DE DIAGNOSTIC
DU RESEAU EAUX USEES**

N° 2015-09-08

NOMENCLATURE : 7/5/1

L'an deux mille quinze, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit septembre 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 27

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Pouvoirs : 2

Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Alain ROYER
Martine MOREL donne pouvoir à Joëlle CHESNAIS

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....27
ayant un pouvoir...2
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Frédéric CHAPEAU

Dans le cadre de l'amélioration du réseau d'assainissement, et suite à la préconisation formulée par la Nantaise des Eaux dans le rapport annuel 2014, la commune a décidé d'engager les études de diagnostic de son réseau eaux usées.

L'étude étant réalisée sur l'ensemble du zonage d'assainissement collectif, la commune peut prétendre à une aide de l'Agence de l'eau.

Le montant prévisionnel de l'étude est estimé à 30 000,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- **D'APPROUVER** le lancement de cette étude d'un montant estimé à 30 000,00 € HT, soit 36 000 € TTC ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau.

Pour extrait conforme,

Le 28 septembre 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**

Accusé de réception en préfecture
074-M4402091-20150928-2015-09-28-DE08-
DE
Date de télétransmission : 30/09/2015
Date de réception préfecture : 30/09/2015

Publié le 30/09/15

